



PETITE ENFANCE, GRANDS ENJEUX

L'accueil de
la petite enfance en
Ville de Carouge

Chaque enfant a, dès sa naissance et selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (art. 6, 24, 28 et 29), le droit à l'éducation et au meilleur développement possible.





La politique de la petite enfance est une politique transversale, s'étendant aux domaines de l'éducation, du social et de la santé. Elle vise en premier lieu le bien-être de l'enfant et son bon développement, tout en tissant des liens avec les familles. Elle peut donc avoir une incidence décisive en termes de cohésion sociale et d'intégration car elle contribue à former les citoyennes et citoyens de demain.

En comparaison avec les investissements en faveur d'autres tranches d'âge, ceux pour l'encouragement précoce représentent le retour sur investissement le plus élevé.

Il est aujourd'hui démontré que l'éducation préscolaire est un outil précieux, favorisant l'égalité des chances dès la naissance.

La formation des équipes professionnelles ainsi que l'accueil des enfants dès le plus jeune âge rendent possible le repérage précoce d'éventuels besoins éducatifs particuliers et la mise en place rapide des accompagnements permettant d'éviter d'autres coûts plus tard (prévention) ou des difficultés plus compliquées à prendre en charge à un âge plus avancé.

La professionnalisation des équipes éducatives et des systèmes d'éducation précoce permettent en outre de créer des pôles d'expertise, de recherche ou d'innovation à travers différents partenariats (Université, écoles de formation, Service de recherche en éducation – Observatoire cantonal de la petite enfance).

Enfin, une société proposant un environnement favorisant la conciliation entre vie privée et vie professionnelle se dote d'une meilleure compétitivité économique et d'une meilleure robustesse.

L'accueil de la petite enfance en Ville de Carouge se reconnaît dans 3 constellations de valeurs :





MISSIONS DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE EN VILLE DE CAROUGE



1. Accueillir les enfants et les familles sans discrimination et quels que soient leurs besoins

Qu'importe l'origine, le sexe, l'âge ou encore le motif d'accueil (conciliation vie privée/vie professionnelle, socialisation, accompagnement à la parentalité), chaque famille sera considérée dans sa demande d'une place d'accueil. La diversité des propositions à Carouge permet en effet de répondre aux différents besoins des familles.

Cela étant, et malgré l'effort important de la commune de Carouge en matière de développement de l'offre, il n'est pas

encore possible de satisfaire les besoins de toutes les familles. Les demandes sont traitées selon des critères objectifs définis dans le *Règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance carougeoises*.

—
Chaque famille sera considérée dans sa demande d'une place d'accueil.





2. Favoriser la coéducation

La coéducation présuppose que l'enfant appartient à différents environnements éducatifs, dans lesquels il peut avoir des comportements différents. L'enfant est ainsi reconnu dans ses différentes appartenances : sa culture d'origine, ses habitudes de vie à la maison (valeurs, langue d'origine, etc.), son histoire de vie et est soutenu et stimulé dans son développement par l'équipe professionnelle dans son nouvel espace de vie collective qui défend ses propres valeurs (projet pédagogique, culture, langue, alimentation, etc.).

Le parent est le premier éducateur de son enfant et en intégrant un accueil petite enfance, il devient « parent d'enfant accueilli ». À ce titre, la coéducation trouve tout son sens pour construire

ensemble, parents et équipe éducative, un projet commun et cohérent autour de l'enfant.

Ainsi, parents et équipes coordonnent leurs actions en tenant compte d'une part des besoins individuels, et d'autre part de la réalité de la vie en collectivité et du projet éducatif.

—
L'enfant est reconnu dans sa culture d'origine et ses habitudes de vie à la maison.

3. Garantir la professionnalisation des équipes (formation, suivi, supervision)

À la frontière entre les domaines de l'éducation, de la santé et du social, le personnel éducatif de la petite enfance qui évolue au sein de structures d'accueil, où il a la responsabilité des jeunes enfants accueillis dès la fin du congé maternité, a un rôle essentiel.

Les métiers de la petite enfance se situent au carrefour entre les attentes et les représentations des autorités politiques et des parents, les contraintes liées au fonctionnement en collectivité, les objectifs pédagogiques, et la volonté d'offrir le meilleur accueil possible et une attention particulière à chaque enfant.

Pour ce faire, de multiples compétences sont attendues et nécessitent du personnel formé et à même de répondre aux critères de qualité en matière d'encouragement précoce.

- compétences d'observation et d'analyse
- compétences pédagogiques et didactiques
- compétences conceptuelles
- compétences relationnelles et communicationnelles
- compétences organisationnelles
- compétences personnelles
- compétences d'encadrement et de transmission du savoir

En plus de la formation de base, la formation continue permet d'acquérir des connaissances pointues et régulièrement actualisées, en lien avec l'évolution de la société et les apports de la recherche en éducation.



—
De multiples compétences sont attendues et nécessitent du personnel formé et à même de répondre aux critères de qualité en matière d'encouragement précoce.

4. S'inscrire dans un réseau professionnel

L'accueil de la petite enfance représente souvent le premier lien avec les institutions publiques et arrive en première ligne dans la vie des familles. Dès lors, la structure d'accueil de la petite enfance joue un rôle essentiel dans la mise en réseau et l'intégration des familles dans le quartier ou dans la ville.

Repérer des besoins particuliers chez le jeune enfant permet d'effectuer un travail de prévention important, de penser la prise en charge précoce de l'enfant en collaboration avec d'autres partenaires ou experts tiers, comme le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse de l'État de Genève, le Service éducatif itinérant, le Service de protection des mineurs ou encore le Service

de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent des HUG.

Des synergies existent également avec tout le réseau institutionnel carougeois (établissements scolaires, bibliothèques, ludothèque, maison de quartier, etc.), créant des ponts entre les prestations et favorisant le bien vivre ensemble.

Le lieu d'accueil de la petite enfance peut, dans certains cas, être le premier lieu d'intégration pour les familles. Différents partenariats ou projets sont mis en place pour faciliter la communication (interprètes, projet Entre Nous), le soutien à la parentalité ou encore la transition vers l'école.





5. Inscrire la petite enfance dans une politique sociale plus globale

Permettre à l'ensemble des enfants d'accéder à des prestations d'éducation et d'encouragement précoce est une mission de service public. En subventionnant le dispositif d'accueil de la petite enfance et en impulsant la création de nouvelles places et de différents types d'accueil, la Ville de Carouge aménage un cadre qui facilite la conciliation entre vie privée et vie professionnelle ainsi que l'égalité des chances dès la naissance.

Selon la Commission suisse pour l'Unesco, l'encouragement précoce vise à apporter un soutien adapté à l'âge des enfants pour leur permettre d'apprendre et de découvrir le monde. Les activités se concentrent sur le jeu, le contact avec les pairs, le soutien à la parentalité, la création d'un environnement stimulant et la promotion d'un développement sain.

6. Défendre les principes éducatifs à la base des projets pédagogiques

Chaque enfant :

- est reconnu et valorisé dans sa singularité
 - est acteur de ses expériences
 - développe un sentiment d'appartenance à une collectivité
 - s'éveille à la citoyenneté (donner son avis, respecter les règles, écouter l'autre et s'entraider)
- est sensibilisé au développement durable
 - est accompagné et soutenu dans la construction de son estime et dans sa socialisation





—
Sentiment
d'appartenance
à une collectivité





THÉMATIQUES ET PROJETS
AU SEIN DE L'ACCUEIL
DE LA PETITE ENFANCE
CAROUGEOISE

Éveil à la culture

- Place accordée au livre au sein de l'accueil de la petite enfance
- Collaboration avec la Bulle d'air
- Collaboration avec la Maison de la créativité
- Festival Animatou
- Visites de musées et d'institutions culturelles
- Projet avec le Grand Théâtre

Coéducation

- Entre Nous
- Bientôt à l'école !
- Espace d'accueil adultes-enfants

Développement durable

- Carouge Zéro déchet (compostage, tri des déchets)
- Adèle & Barnabé
- Canapé forestier
- Récup'Aire
- Éducation à l'alimentation locale et de saison, label Fourchette verte, Amaterra
- Projet pilote couches lavables

Santé et alimentation

- Alimentation locale et de saison, label Fourchette verte, Amaterra
- Production des repas par une équipe de cuisine au sein de chaque structure
- Semaine du goût
- Ateliers de psychomotricité
- Santé des dents

Prévention et inclusion sociale

- Espace d'accueil adultes-enfants
- Chapiteaux enchantés
- Bientôt à l'école !
- Transition petite enfance – école
- PAM: Parle avec moi
- Entre Nous
- Ateliers de psychomotricité
- Accueil d'enfants à besoins éducatifs particuliers

Les partenaires de l'accueil de la petite enfance carougeoise

- Les Bibliothèques de Carouge
- Le Musée de Carouge et les autres musées genevois
- La Maison de Quartier
- La Ludothèque
- Le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté
- Animatou
- L'École des parents
- Le Service des affaires sociales
- Le Secteur énergie et durabilité de la Ville de Carouge
- Le SEI (Service éducatif itinérant)
- Le SPMI (Service de protection des mineurs)
- L'AIPE (Association inclusion petite enfance)
- Pro Enfance
- La FPSE (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation)
- Le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour)
- Le SSEJ (Service de santé de l'enfance et de la jeunesse)
- Les établissements scolaires carougeois
- Le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire)
- Les agricultrices et agriculteurs de la région





Documents de référence

- *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse* (2012). Commission suisse pour l'Unesco. Réseau d'accueil extrafamilial.
- *Éloge de la diversité* (2017). Brochure thématique. Cadre d'orientation. Pro Enfance. Réseau d'accueil extrafamilial.
- *Intégration. Aspects et éléments constitutifs d'un travail d'intégration de bonne qualité dans le domaine de la petite enfance* (2014). Brochure thématique. Cadre d'orientation. Commission suisse pour l'Unesco. Réseau d'accueil extrafamilial.
- *L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse – pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans* (2018). Pro Enfance.
- *Manifeste pour l'éducation de la petite enfance en Suisse* (2015). Commission suisse pour l'Unesco. Réseau d'accueil extrafamilial.

Ville de Carouge – Service des affaires sociales

Secteur de la petite enfance
Bd des Promenades 25 – 1227 Carouge
T. 022 307 92 90
www.carouge.ch

carouge.ch

  Ville de Carouge